L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, JUIN 2, 1898. No 18.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis	$1.00
Europe (compris le port)	2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne	10 cts
Chaque insertion subsequente	8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA GUERRE

L'amiral Cervera est décidément à Siantiago, de Cuba.

Le 19 couranl, à huit heures du matin, l'Infanta-Maria-Teresa est entré dans le port de Santiago de Cuba. Ce croiseur portait le pavillon de l'amiral Cervera. Derrière ce navire venaient le Vizcaya, l'Almirante-Oquendo, le Cristobal-Colon et le contre-torpilleur Pluton. Peu de temps après le contre-torpilleur Furor, qui avait été en reconnaissance, est arrivé.

Les habitants se sont réunis en foule sur la côte de la baie et ont manifesté une grande joie et beaucoup d'enthousiasme. Tous les navires dans le port étaient pavoisé, mais cette situation ne laisse pas que de paraître fort étrange.

Tous les Espagnols craignent une répétition à Santiago de Cuba, du désastre de Manille, si l'amiral Cervera entreprend de lutter contre des forces trois fois supérieures aux siennes. Selon les rapports officiels, cependant, la flotte espagnole serait en sûreté, attendu que les navires américains ne pourraient pénétrer dans le port.

Quelques journaux demandent à cor et à cris, que Cervera quitte Santiago le plus tôt possible, pour aller à la Havane ou pour attaquer les ports américains qui sont les moins fortifiés.

La flotte espagnole est complètement bloquée par l'amiral Schley, et le Conseil de Guerre réuni à Washington est décidé à frapper un grand coup.

Le général Schofield dont l'expérience et les connaissances militaires sont si précieuses au président McKinley, soutient que Porto Rico est la clef d'opérations dans les Indes Occidentales pour le présent. Il insiste sur l'importance de prendre Porto Rico avant Cuba, autrement on ne pourrait occuper Porto Rico puisque la guerre sera terminée.

On dit que le président n'a encore pris aucune décision, à cause des différences d'opinions exprimées. D'autre part le secrétaire Alger ne veut pas entendre parler d'occuper ou d'attaquer Porto Rico maintenant.

Il semblerait d'après les dernières dépêches qu'une bataille navale serait sur le point d'être livrée devant Santiago de Cuba.

Les Forces Militaires du Monde.

Nos paisibles populations du Canada, et en particulier de notre région ne se font guère une idée exacte des multitudes que l'Europe en particulier, entretient dans le but de se préparer à la guerre; en vertu du vieux dicton:

Si tu veux la paix,

Prépare-toi à la guerre.

Voyons les armées permanentes c'est-à-dire les armées du temps de paix.

Voici le tableau:

Danemark	10 000h.
Serbé	20 000
Hollande	22 000
Grèce	25 000
Portugal	38 000
Roumanie	47 000
Belgique	52 000
Suède et Norvège	57 000
Espagne	80 000
Suisse	125 000
Turquie	180 000
Angleterre	200 000
Italie	240 000
Autriche	360 000
France	570 000
Allemagne	580 000
Russie	896 000
Total:	3 500 000h.

EN ASIE

La Perse	25 000h.
Japon	100 000
Les Indes	200 000
Chine	270 000

AMÉRIQUE

Mexique	40 000h.
Etats-Unis	30 000
Tous les Etats de l'Amérique du Sud	90 000
Afrique, environ	150 000

Les armées permanentes comprennent donc 4,610,000 hommes et 700,000 cheveaux.

L'entretien et l'armement de cette formidable population militaire coûte aux différents Etats à peu près $25,000,000,000, (vingt-cinq milliards de dollars!)

Voici maintenant les effectifs de guerre:

La Roumanie	160 000
Danemark	160 000
Belgique	167 000
Sesbie	210 000
Suède et Norvège	430 000
Espagne	590 000
Angleterre	360 000
Turquie	700 000
Autriche	2 000 000h.
Italie	3 000 000
France	4 380 000
Allemagne	4 500 000
Russie	5 000 000
Japon	500 000
République S. Amérique	660 000
Chine	850 000
Etats-Unis	2 000 000

Soit un total de 50 000 000 (cinquante millions) d'hommes dont l'entretien en temps de guerre coûterait environ *$2,400,000,000 par jour.*

Passons maintenant à la marine.

La flotte		Nav.	Mar.
de l'Ang.	comprend	621	94 859
" France	"	430	55 000
" Allemagne	"	78	17 860
" Suède	"	69	4 744
" Danemark	"	45	1 137
" Autriche	"	129	11 539
" Italie	"	252	18 250
" Espagne	"	82	20 000
" Portugal	"	54	4 010
" Turquie	"	77	40 000
" Grèce	"	22	3 000
" Russie	"	379	30 000
" Chine	"	64	7 000
" Japon	"	75	8 000
" Flotte	"	81	11 900

Soit un total de 2 438 navires.

Si maintenant vous désirez connaitre les résultats de ces terribles organisations, voici le total de la note payée par la France à la suite de la dernière guerre:

Morts,	136,000 hommes
Blessés et infirmes,	328,000
Total:	464,000

La France a dépensé 3 milliards pour son armement. 1 milliard comme indemnité de guerre.

Perte de territoires,	400 millions
Dégats aux propriétés,	105 "
Indemnité au commerce,	100 "

Soit 4 milliards et demi de dollars.

La bataille la plus meurtrière depuis l'emploi de la poudre est celle de Borodino, entre les Français et les Russes.

Français, 20 000 hommes morts ou blessés.

Russes, 30 000 hommes morts ou blessés.

Mais grâce aux progrès réalisés, on peut espérer obtenir encore des résultats plus surprenants.

En mains d'autrui, le morceau parait toujours plus gros.

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Il n'est pas d'exemple parmi la génération actuelle d'un mouvement de sympathie si profond et de regrets plus sincères que celui auquel de tous les points du globe s'associent dans une unanimité touchante tous les peuples, on peut dire tous les individus, sans distinction de race, de langue; et cette universalité des témoignages adressés à la mémoire de William Ewart Gladstone à l'occasion de sa mort est sans contredit l'hommage le plus éloquent, le plus grandiose qui peut lui être décerné.

L'on peut en toute vérité affirmer que sa mort a été une perte personnelle pour chacun de nous, pour l'univers entier.

Il nous faudrait des volumes pour donner simplement un aperçu de sa glorieuse carrière, il suffira de citer la lettre de condoléance adressée à la famille Gladstone par M. l'Ambassadeur Hay des Etats-Unis, qui résume admirablement toute cette vie.

"Je sollicite l'honneur de vous féliciter et de féliciter le peuple anglais tout entier pour cet ensemble glorieux d'une vie si splendidement remplie et entièrement consacrée aux plus nobles efforts."

Dans le magnifique éloge prononcé au Parlement par le Premier Ministre nous relevons une superbe appréciation du caractère de M. Gladstone.

"Sa qualité la plus éminente c'était son admirable humanité, son sens supérieur du droit, sa haine de l'injustice, du mal et de l'oppression sous quelque forme qu'ils se présentassent. L'injustice, le mal et l'oppression agissaient sur lui presque mécaniquement, secouant toutes les fibres de son être, et dès ce moment jusqu'au jour où l'injustice était réparée le mal disparu, l'oppression écrasée, il y consacrait tout son esprit, tout son cœur, toute son âme, toute sa vie, avec une énergie, une intensité, une vigueur qui n'ont existé que chez Napoléon ler."

Le juste hommage rendu au grand homme disparu, par Lady Aberdeen dans l'Assemblée Nationale des Femmes a produit également une profonde et légitime impression.

LES PROGRÈS ACCOMPLIS.

Le remarquable revirement d'opinion qui s'est produit aux Etats-Unis à l'égard de leurs voisins du Nord mérite toute notre attention, et c'est en somme un des résultats les plus appréciables de la présente guerre Hispano-Américaine. Les manifestations sympathiques qui ont marqué l'anniversaire de la Naissance de la Reine convaincront les plus sceptiques de la parfaite réalité et de la sincérité des dispositions amicales de nos voisins, et nous devons les accepter sans discussion.

D'ailleurs pour quiconque connait les Américains et s'est trouvé en relations avec eux, il est indiscutable que la grande majorité d'entre eux est parfaitement sensée, et droite, et les écarts d'une certaine presse, aussi bien que les déplorables agitations de politiques malintentionnés ne sauraient être imputables à l'ensemble de la nation américaine.

Ces témoignages de sympathie doivent être d'autant mieux accueillis au Canada qu'ils arrivent fort à propos pour nous permettre d'espérer une conclusion amiable et définitive des difficultés pendantes entre les deux pays. C'est un heureux résultat dû en grande partie à la conduite du présent gouvernement qui s'est toujours efforcé d'entretenir les relations les plus cordiales avec le gouvernement voisin.

LA CAMPAGNE POUR LA PROHIBITION.

Il souffle déjà un vent de guerre, et les organisations de Tempérance du Canada se préparent à la grande bataille qui se livrera autour des bureaux de vote le prochain automne. Des deux côtés la lutte sera chaude, énergique. Les uns agitent le spectre des maux qui découlent de la vente des boissons, les autres font intervenir les difficultés financières qu'entraîneraient la prohibition, et l'impossibilité d'y remédier. La question présente tant d'aspects divers, suivant le côté sous lequel on l'examine qu'il est difficile d'intervenir au milieu des convictions de chacun à cet égard.

Il faut espérer pour l'honneur de notre peuple, aussi bien que pour celui de la religion que des deux côtés la lutte sera circonscrite aux seuls arguments techniques et qu'on évitera d'y faire intervenir tout facteur personnel, ou tout motif d'intérêt particulier.

CHANGEMENTS IMPRUDENTS.

On ne s'est pas fait faute durant la discussion sur la loi des Franchises électorales, de produire les allégations les plus fausses sur les vices prétendus du système en vigueur dans le Manitoba, le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse. Si ces allégations étaient véritables, elles tendraient à prouver que l'ancienne loi des Franchises était une loi des plus honteuses, mais l'on s'est bien gardé d'apporter aucune preuve de ces prétendues erreurs.

Lorsque Sir Charles Tupper voulut fournir des preuves et fit intervenir dans ce but le rôle de l'avocat reviseur à Emerson, le Ministre de l'Intérieur lui opposa les dénégations les plus formelles et s'adressant à la Chambre il lui rappela que jamais M. McFadden, le député de ce comté, n'avait élevé dans l'Assemblée Provinciale la moindre plainte à propos de ces prétendus agissements dont on se plait à le croire victime, tout au contraire il a pris la peine de dementir catégoriquement la chose, sous forme d'affidavit.

L'évidence proclamée par l'Honorable Ministre permit de juger quelle est la bonne foi de Sir Charles Tupper dans cette discussion.

(*Suite, page 5*)

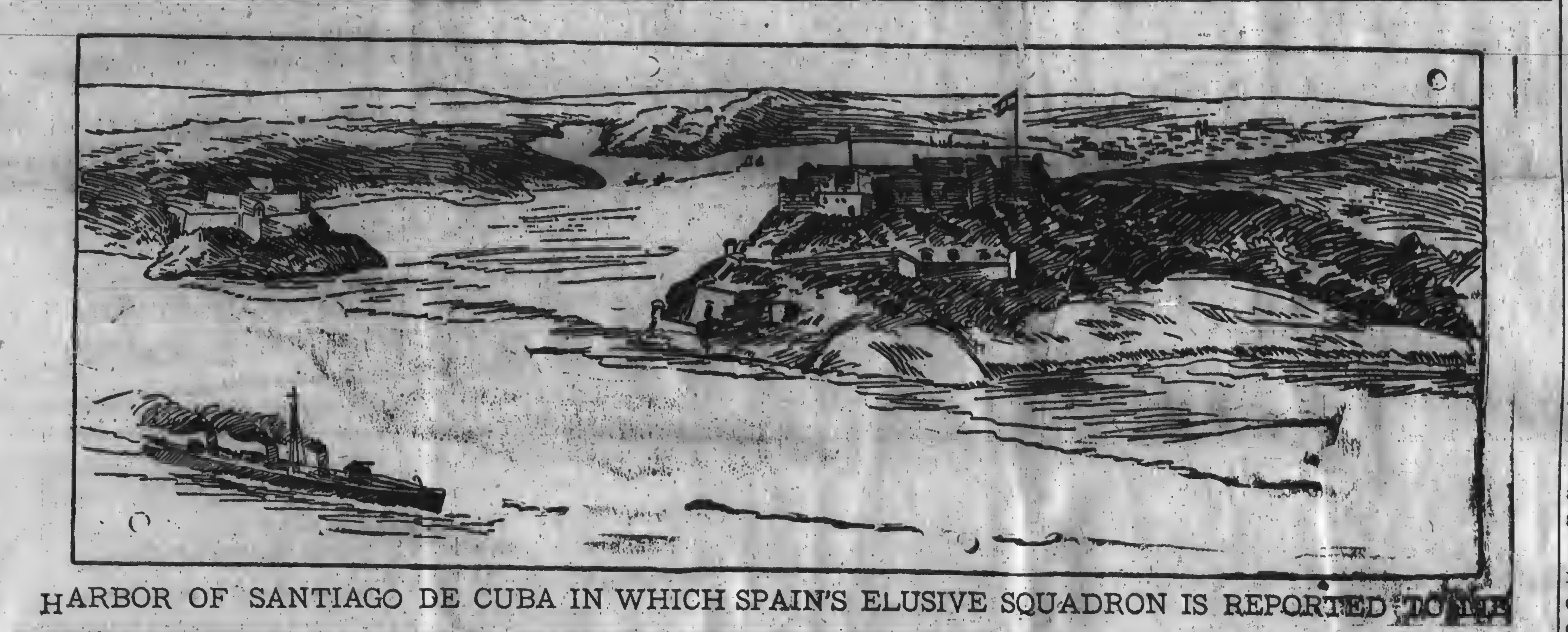
L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.



HARBOR OF SANTIAGO DE CUBA IN WHICH SPAIN'S ELUSIVE SQUADRON IS REPORTED TO BE

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 2 JUIN, 1898

Nous Nous Souvenons.

Le Temps d'Ottawa publie sous ce titre, un article consacré à la mémoire de son regretté fondateur Oscar MacDoneld ; nous n'avons point la prétention de rien ajouter à cet éloge si touchant et si mérité, et si nous empruntons à notre confrère, son titre, c'est que nous avons nous aussi une dette à payer à la mémoire de cet homme droit, loyal et convaincu.

Nous nous souvenons en effet, qu'il y a un an à pareille époque *Le Manitoba* publiait à l'occasion de cette mort un article infâme, inpiré par la haine la plus vile, le ressentiment le plus bas.

L'indignation fut grande parmi tout ce que notre population compte d'esprits vraiment élevés, mais hélas, les moyens de répondre, de flageller comme elle le méritait cette lâche action, nous manquaient à cette époque, et jamais plus qu'en cette occasion nous ne ressentîmes aussi vivement, l'impérieuse nécessité de posséder un journal qui put témoigner de notre écœurement en présence de tels faits.

Nous manquerions à notre devoir si nous laissions passer cet anniversaire sans jeter à la face de ce honteux journal, le dégoût et le mépris amassés dans nos cœurs depuis cette époque.

Oscar MacDoneld eut l'audace d'écrire, ce qu'il pensait, en toute sincérité, des hommes et des choses ; le premier, il osa publier ce que tous les hommes sensés répétaient entre eux.

Ce sont là des crimes impardonnables aux yeux de certaines gens habituées à l'obéissance aveugle.

L'exercice sans contrôle d'une puissance despotique absolue, s'appuyant sur l'âme pour mieux commander au corps, avait insensiblement convaincu ces gens-là de leur complète inviolabilité, et ils ne pardonneront jamais à l'audacieux mortel qui osa le premier leur arracher le masque et les renvoyer dans l'enceinte de leurs seules attributions.

Aussi lorsque la terrible Faucheuse qui moissonne indistinctement le bon grain et l'ivraie enleva à notre affection cet esprit éclairé et si droit qui fut Oscar MacDoneld, lorsque la mort arracha la plume des mains de cet infatigable travailleur, lorsque sa noble intelligence se fut envolée vers les régions célestes, la haine couvée pendant de longues années n'attendit point seulement de voir sa tombe fermée, pour s'épancher avec d'autant plus de cynisme et d'autant moins de retenue que son impuissance en présence du vivant avait été plus grande.

Certes nous avons été habitués de longue date à voir s'étaler dans les colonnes du *Manitoba* bien des bassesses et des vilenies, mais jamais la plume de son rédacteur ne fut trempée dans tant de fiel, jamais sa main ne fut conduite par une telle rage, jamais son inspiration ne fut plus honteusement passionnée.

Ce fut un débordement d'injures, de malpropretés, de tout ce qu'une cervelle en délire peut concevoir de plus odieux.

Certes, le rédacteur d'alors est maintenant disparu, il a sombré dans le mépris et l'indignation d'une réprobation universelle, et ses chefs eux-mêmes l'ont en quelque sorte abandonné. Mais la responsabilité de pareilles manifestations n'en retombe pas moins sur ceux qui au vu et au su de tous sont les inspirateurs et les Directeurs du *Manitoba*.

Il est pénible de constater combien leur conduite a été répréhensible en cette occasion ; et combien elle cadre mal avec leur mission de paix, de charité et d'oubli des injures.

Mais l'excès même de l'outrage, est une preuve bien convaincante de l'efficacité des luttes soutenues par Oscar MacDoneld ; la rage furieuse du bandit, lorsque le policeman lui met la main au collet, est une preuve non équivoque de sa culpabilité ; et sa fureur de se voir découvert s'épanche en des torrents d'injures.

Oscar MacDonel fut avant tout un citoyen libre et indépendant, et c'est le plus bel éloge que nous en puissions faire ; sa noble franchise a ouvert une voie nouvelle au journalisme de notre pays, elle l'a délivré du honteux baillon qui menaçait de l'étouffer. Nous suivons ses traces sur cette route droite et spacieuse au bout de laquelle luit la radieuse clarté de l'éternelle vérité, comme lui nous aurons pour unique préoccupation la justice, et pour arme la sincérité.

Lettre a un Electeur.

Vous me demandez, mon cher Pierre, de vous donner mon avis sur le fait de savoir, lequel des deux candidats en présence dans votre comté, mérite le mieux votre appui.

Je déclinerais certainement pareille responsabilité en toute autre occasion, mais ici la question se présente d'une façon si concrète qu'il me semble nécessaire de vous déclarer bien franchement mon opinion ; sa sincérité sera son plus grand mérite.

Vos deux candidats professent exactement vos opinions politiques ; leur honorabilité est également respectable, leurs antécédents se valent car tous deux briguent pour la première fois vos suffrages, vous n'avez donc pour appuyer votre choix que le caractère connu ou apparent de chacun d'eux et si j'ai bien saisi votre pensée, le problème est tel :

Paul est un homme énergique, un peu violent même, c'est un volontaire, il affronte les obstacles de face, et son opinion une fois faite, le diable ne l'en ferait point démordre.

Jacques, est tout différent, c'est une nature calme, un peu compassée même, sa politesse est exquise, il est plein de prévenances pour ses adversaires, il a l'horreur de toute violence, et préfère tourner les difficultés que de les attaquer de front.

Avec Paul vous craignez de voir casser les vitres.

Avec Jacques vous avez peur de n'aboutir à rien.

Deux alternatives également funestes selon vous aux intérêts de notre parti.

La question ne se limite donc pas à Paul ou à Jacques, elle est plus haute, elle est autrement élevée et générale et c'est à ce titre seul que je l'envisagerais.

Il faudrait n'avoir jamais lu une seule page d'histoire, mon cher Pierre, pour oser nier le rôle éternellement néfaste, annihilant de l'indécision en matière politique.

L'histoire des religions, des empires, des grands mouvements intellectuels n'est qu'un long poême en l'honneur de la volonté humaine, et de sa résultante, l'énergie Partout et toujours, nous les voyons triompher impitoyablement de l'indécision, de la faiblesse de caractère.

Dans la lutte éternelle que se livrent les intérêts, les passions et les principes, dans le combat entre le bien et le mal, entre la vérité et le mensonge, toute hésitation est fatale, toute concession est un arrêt de mort, car c'est une abdication de la volonté.

La volonté qui seule permet à l'homme de dominer le monde !

Sans la volonté, l'intelligence, les plus belles qualités, ne sont plus que des épaves, l'homme n'est plus qu'une barque sans gouvernail, à la merci des éléments.

En somme, mon cher Pierre, l'homme que vous choisissez pour vous représenter est un guerrier qui doit combattre, et lutter, et dans l'intérêt de vos convictions il importe donc d'avoir un homme qui affronte bravement le combat, et non point un craintif qui évite sans cesse d'entamer la lutte dans la peur de compromettre le résultat.

Il est d'autres considérations à faire entrer dans ce débat et j'y arrive.

L'énergie, l'entêtement, la violence même sont toujours la résultante de convictions profondes, sincères.

L'indécision, les attermoiements sont trop souvent la preuve de l'absence complète de toute conviction.

Les grands élans, les nobles sentiments qui font les héros, les martyrs, les pasteurs des peuples, les fondateurs d'empire, sont inconnus aux timides, aux indécis, car la cause même de leur indécision, de leur tactique de compromission est l'intérêt personnel, le souci de prévenir les différentes éventualités, de ménager toutes les influences capables d'intervenir sur le résultat final de leur carrière.

Craignez donc comme la peste les indécis, les timorés, qui sous prétexte de peser le pour et le contre, de ruser, de respecter les préjugés de celui-ci ou de celui-là, n'ont en réalité qu'une seule pensée, un seul but, leur intérêt personnel ; vous n'avez aucun résultat appréciable et décisif à attendre de ces caractères-là ; ils vous jetteront de temps en temps quelques concessions sans importance, dues bien plutôt à la ruse de leurs adversaires qu'à leurs propres efforts, mais ne comptez jamais sur eux pour entendre prononcer le mot important, celui qui décide de la victoire.

Ma réponse se résumera ainsi :

Avec Paul, si vous avez quelques craintes, vous aurez aussi l'espoir d'un résultat.

Avec Jacques, vous avez tout à craindre et rien à espérer.

Les Irlandais Catholiques.

Un lettre parue dans la *Tribune* de Winnipeg et signée "Un Irlandais Catholique," a causé une certaine sensation parmi la société canadienne de notre ville, non point tant en raison des faits en eux-mêmes, que par suite du sentiment d'hostilité envers la population canadienne-française, dont le porte-parole des Irlandais catholiques parait animé.

Nous n'avons point à nous préoccuper des raisons que pouvait avoir M. S. A. D. Bertrand à témoigner de son intérêt pour la situation des écoles catholiques à Winnipeg ; il faut vraiment être d'une susceptibilité peu ordinaire pour en ressentir la moindre surprise ; sa démarche est celle d'un catholique qui s'intéresse aux intérêts de sesco-religionnaire. Peut-on vraisemblablement l'en blâmer ?

Ce qui est certain malheureusement, c'est l'antagonisme bien marqué de l'auteur de la lettre pour les Canadiens-Français ; la démarche de M. Bertrand lui est un prétexte pour épancher ses peu recommandables sentiments.

Cela n'est point pour nous surprendre, c'est une douloureuse constatation faite depuis longtemps déjà, que cette animosité déclarée des Irlandais catholiques contre nous et contre notre langue.

Ne furent-ils pas du nombre de ceux qui favorisaient les tentatives pour l'abolition de la langue française.

Ils n'ont jamais laissé passer une occasion de manifester hautement leurs sentiments à cet égard, et nous remplirions des volumes à vouloir citer tous les faits de ce genre.

Leur animosité n'épargne point le clergé canadien-français luimême.

N'avons-nous pas vu un jour à l'Eglise catholique, deux des membres de la colonie irlandaise, quitter ostensiblement le lieu saint aux premier mots d'une allocution en "Français" par le curé ! !

Notre intention n'est point de nous étendre sur ce douloureux sujet, nous voulons seulement constater ce qui est avéré. Il n'est point téméraire d'affirmer que la passion politique n'est pas étrangère à cette attitude, et nous pourrions citer telle notabilité de la société irlandaise dont la haine politique est connue, malgré ses récentes courbettes officielles.

Il fut un temps pourtant où l'Irlande était heureuse d'entendre des voix françaises s'élever en sa faveur et de voir le sang français couler pour sa défense.

L'Alliance Anglo-Americaine.

Le discours de M. Chamberlain proclamant la nécessité d'une alliance anglo-américaine, fut-ce au prix d'une guerre, ne parait point avoir produit l'effet qu'on en pouvait raisonnablement attendre.

Les deux nations intéressées, en présence de l'éventualité prochaine d'une solution définitive, paraissent se recueillir ; la mise en demeure de sanctionner par des faits les manifestations de sympathie, plutôt platoniques du début, a eu pour résultat de forcer les deux peuples à envisager la question au point de vue des avantages et des inconvénients qui peuvent résulter d'un tel accord.

L'on est obligé de constater que l'opinion publique si prolixe dans les protestations de simple amitié semble beaucoup moins enthousiaste lorsqu'il s'agit d'une alliance effective.

En somme l'intérêt national prime pour le moment le sentiment et chacun veut, (désir bien légitime) peser le pour et le contre avant de s'engager.

La question intéresse le Canada à plus d'un point de vue, et il peut être de quelqu'utilité de l'étudier sérieusement.

Tout d'abord, il convient de mettre de coté, le fait indéniable des sympathies. Elles existent et continueront à exister avec ou sans alliance ; sans prétendre voir dans la lutte actuelle, une guerre de race, ou de religion, il n'en est pas moins avéré, que pour nous, comme pour l'Angleterre, notre sympathie, qu'elle soit due au voisinage ou à la similitude d'origine, s'accroît de l'intérêt certain que nous avons à rester bons amis avec la République Américaine.

Par contre, il ne semble pas au premier abord que l'alliance puisse être profitable soit aux Etats-Unis, soit à l'Angleterre, elle paraît même contraire aux intérêts de ces deux pays.

John Bull et Jonathan sont sans conteste rivaux ; rivaux commerciaux et industriels.

Les Etats ne sauraient tirer avantage d'un accroissement de prépondérance de l'Angleterre, pas plus que l'Angleterre ne saurait sans danger, aider au développement d'influence de sa rivale.

Toute alliance qui, à l'heure actuelle aurait pour effet d'accroître la puissance d'une ou de ces deux nations ferait naître cette résultante certaine, de rapprocher le moment où la rivalité commerciale, le conflit des influences, l'antagonisme des intérêts, imposeront la guerre.

L'Angleterre ne peut désirer pareille alliance que si elle se voyait menacée (ainsi qu'on peut le supposer d'ailleurs pour l'heure actuelle) par une coalition européenne ; mais alors les Etats-Unis seront fort excusables de ne point se mêler à une lutte, à laquelle ils peuvent aisément se soustraire, et dont le résultat quel qu'il soit ne peut que tourner à leur avantage, en tant qu'ils resteront simples spectateurs.

Mais, même dans cette éventualité les Anglais feraient une fausse manœuvre en liant partie avec les Etats-Unis. Ils n'ont à ce qu'il semble rien à y gagner.

La flotte des Etats-Unis engagée dans la lutte contre l'Espagne, serait un appoint de peu d'importance, pour la formidable marine de l'Angleterre. L'armée de l'oncle Sam ne pourrait non plus intervenir d'une façon bien décisive dans un tel conflit.

Victorieuse ou non la nation anglaise, en associant les Etats-Unis à son sort contribuerait simplement au développement forcé de l'armée et de la marine des Etats-Unis, d'une façon telle que cette augmentation de la puissance militaire américaine serait un danger certain, imminent, pour la tranquillité des colonies anglaises de ce continent.

Aussi est-il permis d'espérer que les déclarations de M. Chamberlain avaient uniquement pour but d'effrayer l'Europe menaçante, de l'empêcher de se mêler à la guerre actuelle. Il a répondu à la menace d'une coalition par le spectre de l'alliance anglo-saxonne.

L'Angleterre ne doit point perdre de vue l'intérêt vital qu'elle a d'assurer avant tout la sécurité et l'indépendance de sa possession du Canada.

Le Dominion est le trait d'union le plus puissant entre la métropole et ses possession en Asie, et surtout c'est le grenier, le réservoir illimité, nécessaire pour assurer l'alimentation de la Grande-Bretagne, dans l'éventualité qu'il est permis de prévoir où les Etats-Unis par une raison ou par une autre viendraient à lui faire défaut pour assurer ses approvisionnements.

Ce but, la continuation de relations cordiales, le témoignage de sympathies naturelles suffiront à l'assurer ; une alliance offensive et défensive le comprometterait à coup sur.

Toute *faction* est un composé de dupes et de fripons.

Donner ne fait que des ingrats ; prêter fait des ennemis.

L'amitié obtient, l'importunité arrache, mais l'exigence repousse.

Avis Public.

"Loi sur les Mauvaises Herbes."

Nous attirons l'attention sur l'amendement de cette loi, qui est en vigueur depuis le 27ième jour d'avril 1898.

L'expression "Mauvaises Herbes" comprend :

La moutarde sauvage ordinaire.
La moutarde "oreille de lièvre."
La moutarde roulante.
Chardon du Canada.
Chardon de Russie.
Chardon pérennial.
L'avoine sauvage.
L'herbe puante.
Le faux-lin,

et généralement toute autre herbe qui peut être comprise dans la loi en vertu d'une décision de municipalité, tel que prévu par la Loi.

D'après le paragraphe 19 de la Loi, une pénalité est applicable à quiconque vend des semences impures. Les magistrats ont le droit de faire détruire telle espèce de grain ou de semence.

D'après l'amendement au paragraphe 20 il est absolument défendu à quiconque, de vendre ou d'utiliser tout déchet de criblage ou tout grain refusé, contenant des semences de Mauvaises Herbes, et provenant d'aucun moulin ou élévateur.

Un Inspecteur est désormais autorisé à entrer dans tout moulin ou élévateur pour s'enquérir desgraines de Mauvaises Herbes, etc.

Le soussigné, attire l'attention sur la nécessité de se conformer strictement à la Loi afin de résister à l'envahissement des Mauvaises Herbes.

THOMAS GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture.

Aux Maitres de Postes.

Nous recevons journellement des réclamations de nos abonnés de divers endroits de la Province au sujet d'irrégularités étranges de la part de différents Bureaux de Postes. Comme nous apportons le plus grand soin dans l'envoi de notre journal, nous serons obligés si de pareils faits se renouvellent, d'attirer l'attention de qui de droit sur ces négligences coupables.

Ce qu'on peut faire avec du sel.

Le sel éteint un feu de cheminée.

Le sel dans le blanchissage des murs le fait tenir.

Le sel employé dans le balayage des tapis, les préserve des mites.

Le sel dissous dans l'eau et respiré guérit un rhume de cerveau.

Le sel enlève des taches d'encre fraiches.

Le sel en gargarismes guérit les maux de gorge.

Le sel et le soda sont excellents contre les piqûres d'abeilles ou d'araignées.

Le sel et le vinaigre enlèvent les taches des tasses décolorées.

Le sel dans l'eau est la meilleure chose pour nettoyer les ustensiles en bois ou en canne.

Le sel sur les doigts, en nettoyant des volailles, de la viande ou du poisson empêche de glisser.

Le sel dans le four sous les vaisseaux de ferblanc les empêchera de brûler au fond.

Le sel jeté sur le feu du poêle, quand on grille le steak, empêche la graisse qui tombe de s'enflammer.

Il y a eu, le jour de Pâques, à Mexico, un combat entre un taureau et deux lions, qui ont été successivement terrassés et presque tués par le taureau. Cinq mille personnes, parmi lesquelles de nombreux Américains, assistaient à ce combat.



Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées et non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour la patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de chargos. Aide et assistance sont données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Departement de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,
Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particuliéres.

L'avenir des habitants.

Nous manquerions à notre devoir si nous n'avions point pour souci constant, l'intérêt du peuple, si nos efforts ne tendaient sans cesse à améliorer sa situation intellectuelle et matérielle. Les populations des campagnes sont la base même de la nation, elles tirent leur importance prépondérante non-seulement de leur nombre mais aussi du fait indiscutable qu'elles sont la raison d'être de la nation, sans elles les villes ne sauraient exister, et dans le Dominion ce rôle prépondérant s'affirme, plus énergiquement que partout ailleurs.

Mais si l'habitant est l'élément premier, il n'en est pas moins vrai qu'il dépend aussi dans une certaine mesure de la population des villes. Il produit et par suite il dépend du consommateur, le citadin.

De plus dans un pays comme le Manitoba le problème se complique de la surproduction, de l'excédent toujours croissant des récoltes et des denrées agricoles de toutes sortes.

Le temps n'est plus où la ville de Winnipeg absorbait la production totale des comtés environnants; le développement progressif de la culture, l'afflux continuel de l'immigration ont amené une telle augmentation dans la production de toutes ces denrées que non-seulement le prix en sera forcément atteint mais qu'il est de toute nécessité de prévoir un écoulement facile sur d'autres marchés.

Le mouvement est commencé et les circonstances actuelles sont de nature à l'augmenter dans des proportions considérables.

Mais ce mouvement a entraîné un changement considérable dans les conditions économiques du marché.

L'habitant, le fermier qui autrefois vendait directement, son beurre, ses œufs, ses volailles, son avoine, son foin, etc., au consommateur, et réalisait par suite dans la plupart des cas, le plein montant du prix du jour, est dès maintenant obligé d'avoir recours à un intermédiaire entre lui et les consommateurs de la ville, et demain il aura à subir un deuxième intermédiaire pour l'exportation, et par suite il perdra tout au moins un certain nombre de cents sur chaque unité de denrée; heureux s'il n'est pas obligé de subir les volontés ruineuses des syndicats de tout genre.

En un mot les cultivateurs du Manitoba seront obligés de subir des pertes énormes, qui sont le prix des commissionnaires, intermédiaires forcés avec la clientèle étrangère.

Vous comprenez bien que chaque habitant ne peut être au courant des prix des marchés de Chicago, Toronto et Montréal, ni de la demande.

Fut-il au courant que 9 fois sur 10 il n'aurait pas les moyens de faire lui-même l'envoi dans des conditions avantageuses, et il lui faudra donc de toute nécessité subir les exigences des intermédiaires.

Ces conditions de la lutte commerciale ne sont point nouvelles et depuis longtemps déjà, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, etc., ont étudié et mis en pratique les mesures jugées les plus propres pour y remédier, et qui sont les SYNDICATS DES PRODUCTEURS.

Le principe de ces associations est facile à comprendre, et c'est celui de toute association: se réunir pour que l'effort en commun profite à chacun en particulier.

Supposez que toutes les paroisses françaises des environs de Winnipeg se soient consultées, et aient résolu de se réunir, pour former un syndicat agricole.

Les délégués de ces paroisses, délégués choisis par les habitants, ont désigné pour représenter leur syndicat un homme ou deux, qui habiteront Winnipeg.

Ces messieurs, auront pour mission de faire toutes les démarches, pour assurer l'écoulement des produits de toutes les paroisses.

Exemple:—Le représentant du syndicat à Winnipeg reçoit une dépêche de Montréal lui demandant 2 chars de patates, une de Toronto pour 3 chars d'avoine. Il prévient immédiatement chaque paroisse faisant partie du syndicat que tel jour il lui faut ces quantités.

Ceux qui ont des patates ou de l'avoine à vendre descendent leurs marchandises, vont immédiatement les décharger dans le char désigné, reçoivent leur argent et n'ont plus qu'à s'en retourner sans perdre une seule minute.

Et vous voyez déjà quels sont les avantages.

1. Eviter toute perte de temps au cultivateur.

2. Lui assurer des débouchés sans qu'il eût à s'en préoccuper.

3. Lui assurer le prix maximum du cours.

En effet si le patates valent 0.50 cents à Montréal le cultivateur recevra 0.50 cents moins le prix de transport qui se trouve reparti sur l'ensemble de ceux qui ont fourni le char; s'il lui avait fallu le vendre à un agent, cet agent lui aurait payé en moins 0.10 ou 0.15 cents qui seraient sa commission.

Notre but n'est pas d'expliquer en son entier développement pour aujourd'hui l'économie de ce projet, nous y reviendrons, nous indiquerons, comment ces syndicats fonctionnent dans les différents pays qui les ont déjà adoptés et où ils ont fait la prospérité des cultivateurs.

Ce que nous voulons tout d'abord c'est faire connaître le principe, faire sentir à l'habitant la nécessité de cette organisation, provoquer des discussions sur ce sujet de la part de nos lecteurs.

Nous y reviendrons.

Avec le renard, il est bon de ruser.

Dieu a essayé de faire des ouvrages: sa prose est l'homme, sa poésie, la femme.

Stoney-Mountain.

Le rapport publié par notre journal à la suite de notre enquête sur l'incendie du Pénitencier de Stoney-Mountain a déjà eu un excellent résultat.

Notre agent investigateur nous informe en effet que dès la semaine suivante, le personnel du Pénitencier était mis à contribution pour opérer un nettoyage complet de l'établissement.

C'est quelque chose, assurément, mais c'est insuffisant; les responsabilités subsistent en entier et les coups d'éponge ne suffisent point à effacer l'incurie et la coupable négligence de M. Irvine.

Le public veut une sanction, et l'on ne peut la lui refuser.

Poules couveuses.

Ceux de nos lecteurs qui se livrent à l'élevage des volailles nous sauront gré de leur indiquer un moyen peu connu de débarrasser leurs volailles de la vermine, et surtout d'éloigner la vermine des poules couveuses.

Voici:

L'essence d'eucalyptus, à cause de son odeur forte, a pour effet de chasser les acariens et les insectes des animaux de basse-cour sans porter préjudice à leurs poussins.

Emploi: Vider un œuf après en avoir percé les deux extrémités; introduire dans la coquille une petite éponge bien sèche qu'on imbibe d'essence, puis fermer les trous avec de la cire. On place la coquille sous la mère couveuse et sa présence chasse la vermine.

Lettre d'Ottawa

(Suite)

Les débats sur les faits de ce genre signalés comme ayant eu lieu dans les Provinces Maritimes, se terminèrent par une démonstration non moins complète de l'absolue fausseté des accusations portées.

LE CHEMIN DE FER DU DRUMMOND.

Maintenant que l'enquête sur le chemin de fer du Comté du Drummond est terminée il est intéressant de connaître exactement ce qui est résulté de cette campagne si violemment menée par les Conservateurs.

Le Sénat, l'on s'en souvient fut le point de départ de cette affaire; il refusa de sanctionner les arrangements conclus par le Gouvernement. Alors au milieu d'applaudissements emphatiques il décida en grande pompe de nommer une commission pour instruire des faits.

Cette commission a siégé pendant deux sessions et n'a pas fait un seul pas en avant. En présence de cette inertie, Sir Wilfrid Laurier proposa de constituer un comité d'Enquête pris dans les Communes et ce comité a étudié la question toute entière en ses moindres détails.

Devant le Parlement les orateurs torys avaient insinué les plus odieuses accusations de corruption politique et de fraude; les journaux torys s'étaient emparés de ces insinuations et les avaient transformées en accusations.

Quel camouflet plus sanglant, quelle dénégation plus humiliante pouvait être lancée à la tête des Conservateurs que ces paroles de Monsieur Lister, Président du Comité:

"Avant de clore notre enquête," dit-il, "je prie les membres du Comité de dire, si à leur avis, il reste aucune preuve à produire devant le Comité. Nous avons tous été péniblement émus par l'accusation de corruption au sujet de cette route, lancée dans les journaux et à la Chambre contre le Gouvernement en général, et contre certains membres en particulier."

Nous avons poussé notre enquête aussi loin que possible et nous n'avons eu à constater aucune preuve de corruption, et si mes amis de l'autre côté de la Chambre, les membres Conservateurs, ont la moindre preuve à produire à ce sujet je les prie de faire comparaître leurs témoins. Nous avons cité et examiné M. Haggart, il nous a déclaré avoir consenti à faire aboutir le chemin à Montréal et la seule différence constatée porte sur le prix payé pour le chemin de fer. En tout cela il ne peut être question de corruption.

M. Haggart.—C'est mon avis. Nous n'avons jamais parlé de corruption.

M. Lister.—La presse a porté cette accusation de corruption.

M. Powell.—Je n'ai jamais entendu pareille accusation à la Chambre.

NOTES.

La session touche à sa fin; il reste encore un certain nombre d'affaires courantes à règler, mais il ne semble pas qu'aucune question vienne réveiller l'intérêt de cette session. Un grand nombre de députés ont déjà regagné leurs comtés.

Une proposition a été faite pour accorder à William O'Gilvie, l'explorateur du Yukon, une gratification de $5,000 en reconnaissance des services rendus par lui au Dominion dans des conditions particulièrement pénibles, et tout le monde est tombé d'accord sur le bien fondé de cette récompense.

Des hommes comme Monsieur William O'Gilvie sont l'honneur du Canada.

Dire la vérité en face, c'est perdre l'amitié.

La Prohibition.

Dans le courant de cet été, le peuple canadien tout entier va être appelé à se prononcer sur cette question, la Prohibition, c'est-à-dire la défense absolue, de vendre, fabriquer, importer, débiter ou consommer aucune boisson alcoolique.

Si le peuple répond "oui" le Dominion n'aura plus le droit de posséder une seule bouteille de whisky.

Le peuple canadien ne sera plus qu'une immense famille de bactraciens, condamnée à l'eau sous toutes ses formes; et l'absorption de cette eau bienfaisante sera si l'on en croit les apôtres de la Tempérance, la source de tous les biens et de toutes les vertus.

Certes, rien n'est plus respectable, ni plus digne de notre pleine approbation que la lutte contre l'ivrognerie.

L'alcoolisme est à coup sûr un fléau du siècle, c'est le démon inspirateur du crime, c'est la cause trop fréquente de toutes les catastrophes. Nous devons donc, prêter notre concours énergique à toute mesure dont le but est de le combattre, de le faire disparaître s'il se peut.

Mais, les apôtres de la Tempérance, font une étrange erreur s'ils se figurent faire disparaître l'ivrognerie au moyen de la Prohibition.

Sans m'occuper pour l'instant de ce qu'une pareille mesure comporte d'attentatoire à la liberté individuelle, de son caractère éminent vexatoire, je veux simplement prouver que l'on s'écarte entièrement du but qu'on se propose.

La Prohibition n'est point en effet une chose nouvelle. On l'a déjà mise en pratique au Canada et aux Etats, et partout l'on a été obligé de la supprimer, pour en revenir au régime d'antan.

C'est qu'en effet, l'existence de la Prohibition ne supprime point l'alcool, elle a pour seul résultat de le rendre plus cher, plus difficile à se le procurer et par là même de le faire plus alléchant pour le vice.

Le résultat de la Prohibition, le plus certain, a été de permettre à quelques audacieux de réaliser de jolies fortunes par la vente et la fabrication clandestines.

La Prohibition est sans effet sur les ivrognes, mais elle développe d'une façon terrible, l'hypocrisie.

La question est jugée depuis longtemps, pour tous les gens sincères, et le remède est pire que le mal.

Eve n'aurait peut-être jamais songé à mordre dans la pomme si Dieu ne le lui avait pas défendu.

MORALE:

La Prohibition est une affreuse blague.

Une bevue malheureuse.

Le Conseil Municipal de Winnipeg a une singulière façon de comprendre les affaires, et il est fort à craindre que son incurie ne retombe en fin de compte sur les contribuables.

Voici les faits:

Le Conseil avait demandé des soumissions pour le contrat annuel à l'effet de fournir le bois nécessaire aux travaux de la ville. Messieurs Dick, Banning & Cie avaient fait application, suivant les règles ordinaires et y avaient joint un chèque au montant requis. Le 25 mai, ils recevaient avis officiel de la Municipalité leur notifiant l'acceptation de leur soumission, et dans la journée une note de l'ingénieur de la ville spécifiant la quantité requise immédiatement. Le 27, le Conseil de la ville leur faisait savoir que le contrat était annulé, prétendant une irregularité dans les délais de publicité.

L'on peut s'étonner à bon droit de tels procédés, mais ce qui aggrave la question c'est la visite faite le 26 par M. Sprague à M. John M. Chisholm, avocat de MM. Dick et Banning, au cours de laquelle il aurait déclaré que si ces messieurs ne voulaient point lui abandonner la moitié de leur contrat, il le leur ferait retirer.

M. Sprague a-t-il donc un pouvoir supérieur au conseillers choisis par le peuple, et de quelle autorité tient-il pareille puissance? Il serait intéressant de le savoir?

Alphabet du Mariage.

Le jour où l'on nous mari.....	A
Je m'en souvien; monsieur l'a..	B
Quand la messe fut commen...	C
Nous dit: Il faudra vous ai...	D
Madame, vous obéir..........	E
A votre époux, à votre che.....	F
Puisqu'il ne pourra plus chan..	G
Pour éviter qu'il ne vous l'....	H
Ayez toujours l'air très gent...	I
Montrez un front pur qui rou..	J
Evitez tous les mauvais........	K
C'est ainsi que toujours près d'..	L
Retenant son époux qui l'.....	M
Une femme évite sa...........	N
S'il lui tourne pourtant le d...	O
Et s'il se met à la trom.......	P
Qu'elle ne se croit pas vain....	Q
Qu'elle lui montre meilleur....	R
Et l'enchaîne par la tendr......	S
En lui voyant tant de bon......	T
Il en deviendra tout conf......	U
Son amour sera retrou.........	V
Le ménage aura le beau f......	X
En France comme en pay.....	Y
Il faut s'aider pour qu'on nous..	Z

Louis Cyr et Horace Barre.

Louis Cyr a eu un grand succès dans toutes les villes des Etats-Unis; il retourne à Montréal pour prendre une vacance d'une semaine; les amis de Horace Barré veulent en profiter pour organiser une rencontre entre ces deux colosses. Ce sera une véritable lutte de géants. Horace Barré, sous la direction du fameux professeur Attila a développé sa force d'une manière considérable et a acquis beaucoup de science. Il est beaucoup plus fort que Sandow et a toute l'élégance de ce dernier; de son côté, Cyr n'est pas resté inactif, il a beaucoup pratiqué, tout en suivant les conseils des meilleurs professeurs et sa force a considérablement augmenté.

Son nouveau truc consiste à tenir 2 éléphants pesant 3 tonnes chacun, de la même façon qu'il tenait les 2 chevaux ici. Il a été engagé pour la grande exposition de Paris, en 1900, uniquement pour ce tour de force.

Les amis d'Horace Barré disent que si Cyr exécute ce tour de force avec des éléphants qui ne sont pas dressés exprès pour ce truc, Barré se placera entre 2 locomotives allant en sens inverse et les immobilisera. Si ça continue dans les mêmes proportions, ils vont bientôt pouvoir faire comme Hercule qui soutint le ciel sur ses épaules pour soulager Atlas.

Ce qu'il y a de vrai et au dire des meilleurs sports de toute l'Amérique, ce sont les 2 plus forts hommes du monde entier. Mais quel est le plus fort des deux? That is the question. Nous le verrons s'ils se rencontrent

ECHOS.

Un curieux pari a été fait à St-Séverin dernièrement. Il s'agissait de traîner un sleigh laissé sur le pont de l'église et contenant 2,000 livres de pesanteur. Nos hommes forts se mirent en lice et il fut convenu que le gagnant aurait $5 de récompense. C'est M. Eusèbe Crête, de la Côte St-Paul, qui eut l'honneur de la victoire. Il réussit à traîner le véhicule chargé de 13 hommes, le tout pesant 2,002 livres.

C'est le peuple hollandais qui a la spécialité d'être le plus enragé fumeur du monde. La consommation annuelle y est de cent onces par tête de fumeur. En Belgique, on compte 80 onces; en Turquie, 70 onces; aux Etats-Unis, 60 onces. La France, l'Alllemagne, l'Italie et l'Angleterre viennent ensuite avec une moyenne de 20 à 30 onces.

—

Le fameux "made in Germany," étiquette tant recherchée et si favorable à la marchandise, va perdre de sa valeur. Les Américains ont acheté un torpilleur de construction allemande, le "Somers," et, comme le p'tit navire de la chanson, ce torpilleur a le défaut de couler au fond de l'eau. Aucun marin ne veut, parait-il, se risquer sur ce panier.

Theatres, Concerts, Etc.

M. J. H. Hooper, le Manager de la Fanfare du Lieutenant Dan Godfrey, revient d'une tournée dans la Province et rapporte que partout l'on se prépare à venir entendre ces musiciens dont la réputation est universelle.

De Carmen, de Morden, du Portage-la-Prairie, de partout affluent les demandes de place.

Vendredi, une exposition horsligne de tous les trophées de la Fanfare, sera faite dans la vitrine de M. J. Robinson & Co.

AVIS.

Un accident nous oblige à remettre la suite de notre feuilleton à la semaine prochaine.

NOUVELLES LOCALES.

Parmi les noms inscrits au Bureau Canadien à Londres, nous relevons celui de M. H. Pambrun.

M. C. Simon est nommé Commissaire d' "Affidavit" pour le Banc de la Reine.

M. et Mme Lemay, de Saint-Boniface, ont perdu samedi dernier leur fille Blanche, âgée de 7 ans.

Le R. P. Georges, ancien directeur du *Manitoba* et actuellement missionnaire au Fort Francis, était à Winnipeg ces jours derniers.

M. Préfontaine vient de se rendre acquéreur d'un nouveau char de chevaux venant du Montana.

Dimanche prochain, réunion du Comité de la Société de St-Jean-Baptiste, à l'Ecole des Frères à Ste-Marie.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

Les Sœurs de l'hôpital de Saint-Boniface désirent remercier les personnes qui leur ont adressé leurs aumônes. Les "Sons of England," $18; Municipalité de St-Laurent, $25; M. McCreary, $10; M. Paré, un don. Elles adressent aussi leurs remerciements au Rév. M. Messier, Mmes J. Parry, Guillemette, MM. Gosselin, Banfield et Coutu pour leur aide à l'œuvre de la Maternité.

Le dernier numéro de la Gazette du Manitoba contient l'annonce d'une vente de terres pour taxes, faite par la Municipalité de Ritchot, le 30 de juin au bureau de M. Joseph Lecomte, 366 rue Main.

La liste des prix de l'Exposition de Winnipeg est sortie, elle ne comprend pas moins de 200 pages.

On estime le nombre des émigrants arrivés à Winnipeg en mai, à 3,000.

Abonnez-vous à L'ÉCHO DE MANITOBA, le plus jeune des journaux canadiens - français de l'Ouest, mais aussi le seul uniquement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française. L'avenir est aux jeunes.

Trois délégués du Minnesota et trois du Dakota Sud sont en train de visiter le district de Saltcoat pour s'y établir. Ils représentent environ 90 familles qui comptent se fixer dans notre Province.

La Cie de Prêt "Security" a été incorporée, au capital-action de $50,000, divisé en 50,000 actions de $1,000 chaque. Les premiers directeurs sont MM. W. H. Pambrun, S. A. D. Bertrand, R. C. Macdonald, L. Verhoeven et J. A. Green. La Cie aura son siège à Winnipeg.

M. de Tardy de Montravel, venant de New York, est au Clarendon Hotel.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

La Licence de M. L. G. Gagnon de Ste-Anne a été refusée. C'est un malheur pour cette paroisse, car avec le chemin de fer, un hôtel est de toute nécessité.

Trois Sœurs Grises sont parties pour Calgary où elles seront chargées de l'hôpital.

Societe Saint-Joseph.

L'assemblée régulière des membres de l'Union Métisse Saint-Joseph de Manitoba a eu lieu le 1er juin.

Le Président, M. Simon St-Germain, était au fauteuil.

L'assemblée est ouverte par le Président et accepte les motions suivantes:

Pierre St-Germain, Ad. Carrière, que les derniers procédés soient adoptés. Adopté

Pierre Saint-Germain, Wm Vermette, que MM. Horace Chevrier, Jonas Deschambault, Alfred Roque, soient reconnus membres de l'Union Métisse. Adopté.

A. Vermette, C. Genthon, que l'invitation Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg soit acceptée par l'Union St-Joseph avec plaisir et honneur. Adopté.

A. Vermette, C. Genthon, que la fête de l'Union Métisse soit célébrée le 5 Juillet. Adopté.

M. Genthon, J. Riel, que la cérémonie religieuse ait lieu à Lorette et le pique-nique à la maison d'école de l'Ile des Chênes. Adopté.

M. Joseph Riel, A. Vermette, que les tables de rafraichissement et de dîner soient données en soumission; que la date finale pour ces soumissions soit fixée au 15 juin. Adopté.

A. Riel, Horace Chevrier, que le soumissionnaire des tables ait permission de vendre de la bière. Adopté.

H. Chevrier, J. Riel, que les différentes sociétés catholiques soient invitées à honorer notre fête de leur présence. Adopté.

Joseph Riel, Jonas Deschambault, qu'un vote de remerciement soit voté au journal de L'ECHO DE MANITOBA. Adopté.

H. Chevrier, J. Riel, qu'un vote de remerciement soit envoyé à M. G. St-Germain, père, pour avoir bien voulu prêter sa maison pour cette assemblée. Adopté.

Après avoir réglé des questions très importantes de régie interne, l'assemblée s'ajourne au 1er dimanche après la fête.

NOTES.

On se propose d'inviter des orateurs pour la fête prochaine.

On parle d'un grand concours de base-ball entre le cercle St-Joseph de St-Vital et la Société Dramatique de Lorette.

Association Saint-Jean-Baptiste.

Une assemlée de l'Association Saint-Jean-Baptiste a eu lieu dimanche dernier à l'Ecole des Frères de Sainte-Marie. On a procédé à l'élection des officiers pour l'année en cours.

Voici les noms:

Président d'honneur, l'Honorable H. Royal.

Président, M. H. Fournier.

1er Vice-Président, E. Béliveau.

2nd Vice-Président, J. Cauchon.

Trésorier, N. Bergeron.

Secrétaire-Correspondant, J. T. Dumouchel.

Commissaire - Ordonnateur, A. Picard.

Porte-Drapeau, F. Brault.

Le comité se compose de MM. Genest, Monchamp, Borget, Lemieux, Cherrier, et les anciens présidents.

Aumonier, le Révérend Père Cherrier.

Le comité se réunira vendredi au même endroit pour compléter les arrangements préparatoires de la fête annuelle, qui aura lieu un dimancne de juin, à l'Eglise de l'Immaculée Conception.

La Compagnie de Chemin Fer & Canal du Lac Manitoba.

HORAIRE—A partir de Vendredi, 8 Oct. 1897.

Allant au Nord. Lisez en descendant. — Allant au Sud. Lisez en montant.

Fares from Port. la Prairie	Miles from Port. la Prairie		2nd class mixed — Mon. Fri.	STATIONS.	2nd class mixed — Tue. Sat.
			L 7 50	Winnipeg	A22 35
—	0		1? 00	Portage la Prairie	20 00
40	10		11 30	Macdonald	19 25
70	17		11 50	Westbourne	19 00
1 10	27		12 25	Woodside	18 30
1 40	35		12 50	Gladstone	18 00
—	36		13 30	Gladstone Jc.	17 30
1 75	43		13 56	Ogilvie	17 00
2 00	49		14 25	Plumas	16 35
2 55	63		15 06	Glenella	15 47
2 85	71		15 40	Glencairn	15 20
3 35	83		16 16	Elliott	
3 65	91		16 48	Laurier	14 06
4 00	100		17 15	Makinak	13 40
4 30	107		17 45	Ochre River	13 15
4 80	120		A18 30 / L19 30	Dauphin	L12 30 / A10 55
20	130		20 02	Valley River	10 23
5 45	136		20 25	Sifton	10 00
5 90	147		20 58	Fork River	9 25
6 40	159		21 35	Winnipegosis	8 45

D. B. HANNA,
Superintendent.
Winnipeg.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé:	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un système municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement très faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en faisant la demande à—

THOS. GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**
Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT